

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 776

59 – NORD

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE DUNKERQUE

Ventes et cessions

987 442 449 RCS Dunkerque.

VERSLYPE.

Forme : Société à Responsabilité Limitée.

Capital : 10000.00 EUR.

Adresse : 27, Place De la République, 59140 Dunkerque.

Origine du fonds : Etablissement principal acquis par achat au prix stipulé de 170000 EUR.

Etablissement : Etablissement principal.

Activité : Activités liées à l'optique, notamment le négoce de produits d'optiques et accessoires et toutes prestations de services s'y rapportant; toutes prestations liées à l'audioprothèse, notamment le négoce de produits d'audioprothèse et accessoires et toutes prestations de services s'y rapportant..

Adresse : 27, Place De la République, 59140 Dunkerque.

Précédent propriétaire : 388 263 410 RCS Dunkerque. **BOLVIN OPTICIEN.**

Date de commencement d'activité : 29 mars 2024.

Publication légale : La Voix du Nord du 19 avril 2024.

Oppositions : Adresse du fonds : 27 Place de la République 59140 et pour la correspondance chez Me BALAT 71 Rue Sadi Carnot 59320 HAUBOURDIN.

Commentaires : Acte sous seing privé en date du 29/03/2024 enregistré au Service de l'Enregistrement de SPFE DE DUNKERQUE le 04/04/2024, Dossier 2024 0007119. Référence : 5914P04 2024 A 00353. Mise en activité de la société.

Adresse de l'ancien propriétaire : 27 Place de la République 59140 DUNKERQUE. Adresse du nouveau propriétaire : 27 Place de la République 59140 DUNKERQUE. Acte sous seing privé en date du 29/03/2024 enregistré au Service de l'Enregistrement de SPFE DE DUNKERQUE le 04/04/2024, Dossier 2024 0007119. Référence : 5914P04 2024 A 00353. Les oppositions seront reçues dans les dix jours suivant la publication prévue à l'article L.141-12 du code de commerce..